

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

Note brève et synthétique

Conseil Métropolitain du 20 06 2024

Les comptes 2023 clôturent à 584,4 M€ (contre 574,2 M€ en 2022) dont 423,8 M€ consacrés aux projets et actions (261,4 M€ en fonctionnement et 162,4 M€ en investissement), le solde étant constitué du remboursement de la dette, des versements aux communes et des flux entre budgets.

Malgré un environnement économique qui pèse encore sur les dépenses (évolution du point d'indice et autres mesures relatives à la masse salariale, inflation qui pèse sur les indices de révisions des marchés, augmentation des taux d'intérêts), le budget de la Métropole a bien résisté.

En effet, les comptes 2023 dégagent une épargne disponible de 37,2 M€ (dont 30,7 M€ pour le budget principal) qui permet le financement d'un important volume d'investissements (162,4 M€ dont 124 M€ pour le budget principal) qui a nécessité de recourir à l'emprunt à hauteur de 82 M€.

Parmi les principaux investissements et réalisations 2023, on peut citer :

- les voiries communales et métropolitaines (41,3 M€),
- CO'Met (11,9 M€),
- les travaux de rénovation et création de réseaux d'assainissement (17,7 M€),
- les acquisitions de bus électriques et hybrides et les travaux en faveur de la mobilité (16,2 M€),
- les travaux de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (10,7 M€),
- les opérations de rénovation urbaine ANRU 2 (7,8 M€),
- l'Université Porte Madeleine (5 M€),
- ZAE Adelis (5,2 M€),
- la gestion de l'eau potable (5,6 M€),
- la gestion des déchets (5,6 M€),
- le quartier Interives (4,2 M€).

La conjoncture 2024 reste contraignante (inflation, taux d'intérêt, coût de l'énergie). Les efforts en matière de dépenses de fonctionnement doivent se poursuivre pour conforter cette tendance de consolidation de l'épargne disponible et la prudence doit encore rester de mise.

Ainsi, c'est en continuant d'appliquer une stratégie de gestion rigoureuse que la Métropole pourra continuer d'investir pour le développement de son territoire et le bien-être de ses habitants et mettre en œuvre ses ambitions en matière de transition écologique.

PRESENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 PAR GRANDES MASSES : Budget principal et budgets annexes

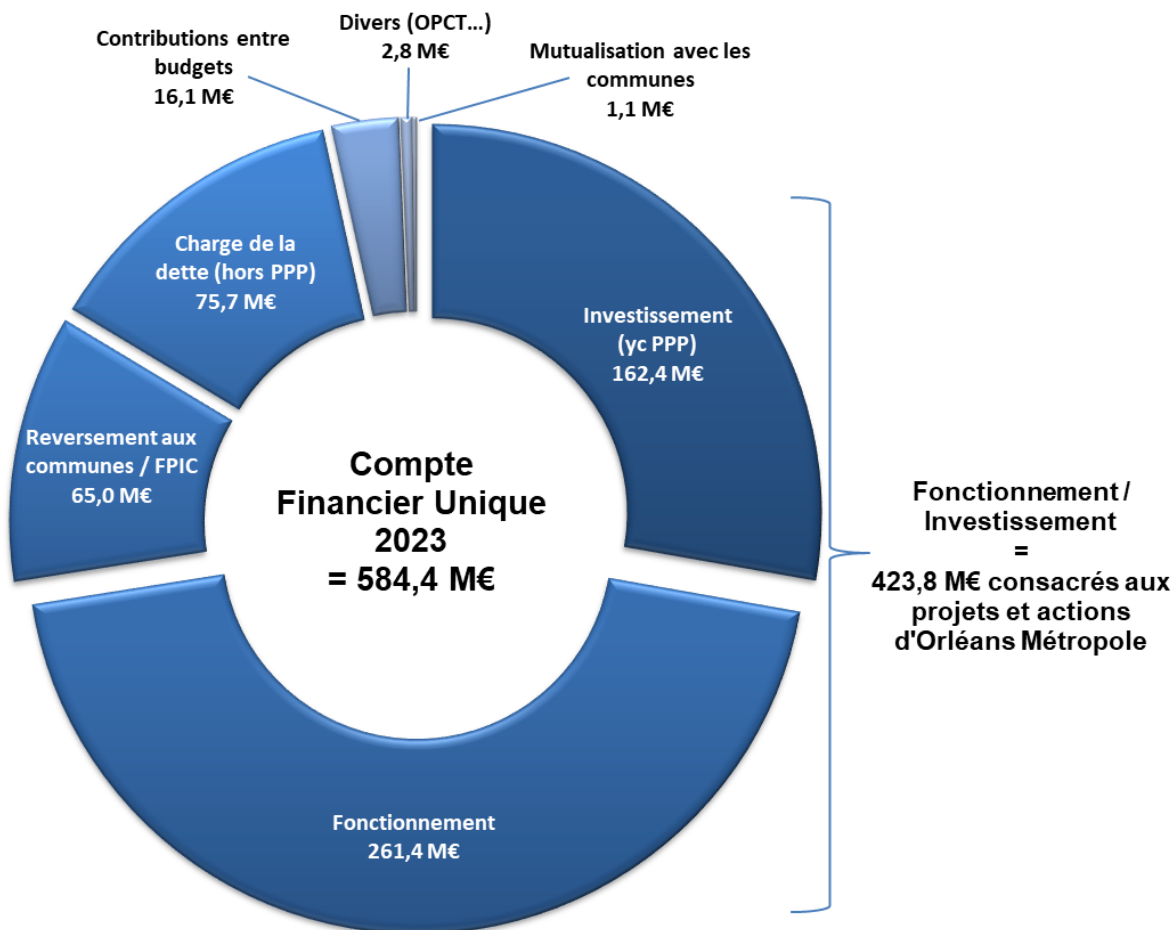
La présentation consolidée permet d'apprécier l'ensemble des réalisations de l'exercice, alors même que, conformément à la réglementation comptable, les actions et projets de la Métropole sont comptabilisés au sein d'un budget principal et de onze budgets annexes (assainissement, transport, crématorium, parkings, pépinières d'entreprises, centre de formation d'apprentis, ZAC du Parc Technologique d'Orléans Charbonnière, marché de gros, ZAC en régie, eau potable et Parc Floral).

Les mouvements internes entre budgets ne sont pas retraités ; ils concernent soit des opérations de nature patrimoniale (transferts d'actifs entre budgets et régularisations comptables), soit des subventions ou participations versées par un budget à un autre (répartition des charges indirectes, subventions d'équilibre).

1/ RESULTATS COURANTS ET CUMULES	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT (Réelles)	398,3 M€	415,9 M€	442,8 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT (Ordres)	12,0 M€	14,0 M€	13,0 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Réelles)	-311,8 M€	-324,7 M€	-357,0 M€
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Ordres)	-31,3 M€	-43,2 M€	-36,2 M€
RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT	67,1 M€	62,0 M€	62,6 M€
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	18,1 M€	21,1 M€	13,5 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT	85,3 M€	83,0 M€	76,2 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (Réelles)	185,6 M€	210,7 M€	202,8 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (Ordres)	33,6 M€	58,4 M€	85,7 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Réelles)	-226,7 M€	-249,5 M€	-227,4 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Ordres)	-14,2 M€	-29,2 M€	-62,5 M€
RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT	-21,7 M€	-9,6 M€	-1,4 M€
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-24,5 M€	-46,2 M€	-55,9 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT	-46,2 M€	-55,9 M€	-57,3 M€
2/ REPORTS EN N+1	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
RECETTES FONCTIONNEMENT REPORTEES EN N+1	1,5 M€	1,0 M€	3,7 M€
DEPENSES FONCTIONNEMENT REPORTEES EN N+1	-0,7 M€	-0,1 M€	0,0 M€
SOLDE DES REPORTS DE FONCTIONNEMENT (ZAC/PTOC)	0,8 M€	0,8 M€	3,6 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	127,8 M€	133,4 M€	45,1 M€
RECETTES D'EMPRUNT REPORTEES EN N+1	246,4 M€	162,9 M€	0,0 M€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-391,5 M€	-310,5 M€	-18,2 M€
SOLDE DES REPORTS D'INVESTISSEMENT	-17,3 M€	-14,2 M€	27,0 M€
3/ AFFECTATION ET REPORT A NOUVEAU	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST	64,2 M€	69,5 M€	31,8 M€
RESULTAT A REPORTER EN FONCTIONNEMENT	21,1 M€	13,5 M€	44,4 M€

Sur un budget global de 584,4 M€, Orléans Métropole a consacré :

- 423,8 M€ aux différents projets et actions (dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement)
- 160,6 M€ aux versements aux communes, à la contribution au fonds national de péréquation intercommunale et communale, au remboursement de la dette et aux subventions d'équilibre versées aux budgets annexes.



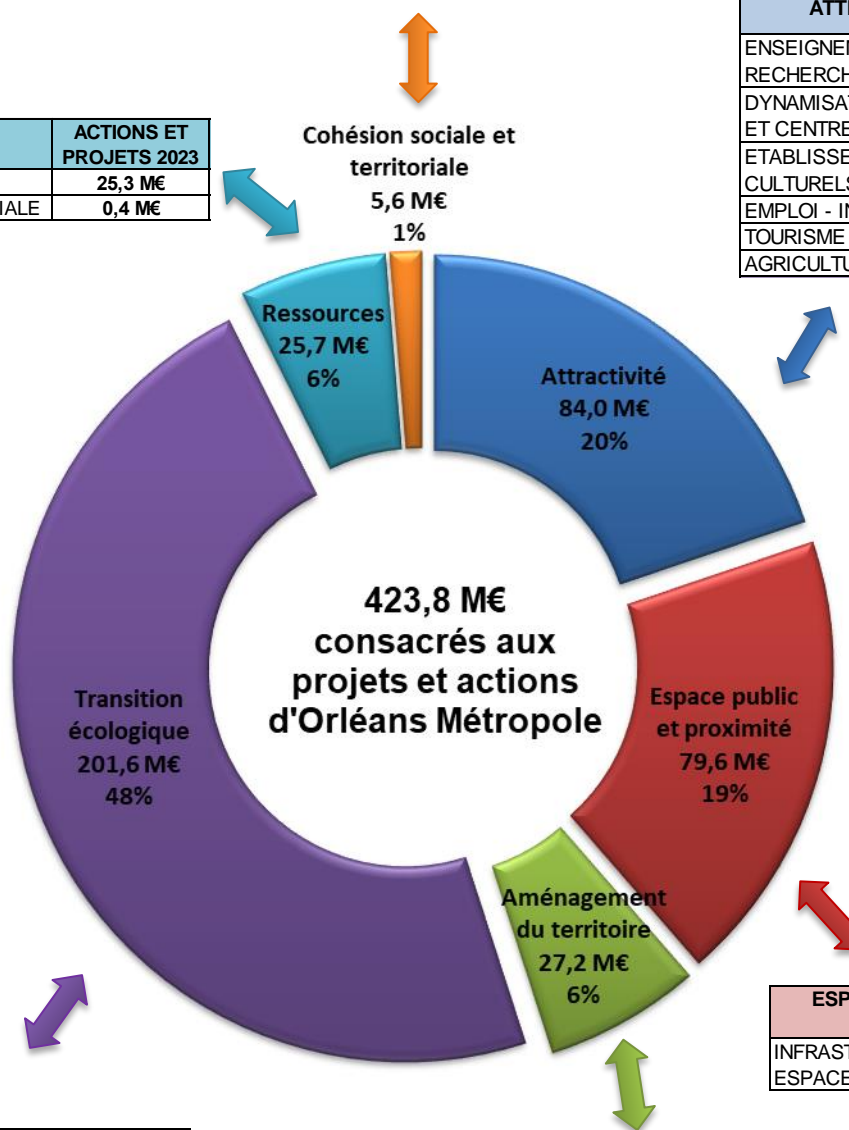


Sur un budget réalisé à hauteur de 584,4 M€ de dépenses réelles, Orléans Métropole a consacré 423,8 M€ aux projets et actions qui se répartissent de la manière suivante :

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE	ACTIONS ET PROJETS 2023
GENS DU VOYAGE	1,8 M€
PREVENTION	1,5 M€
CREMATORIUM - CENTRE FUNERAIRE	1,1 M€
FUL	1,0 M€
FAJ	0,2 M€
SANTE	0,2 M€

ATTRACTIVITE	ACTIONS ET PROJETS 2023
ENSEIGNEMENT SUP - RECHERCHE	31,5 M€
DYNAMISATION COMMERCE ET CENTRE BOURGS	30,7 M€
ETABLISSEMENT CULTURELS ET SPORT PRO.	8,8 M€
EMPLOI - INSERTION	6,5 M€
TOURISME	5,3 M€
AGRICULTURE	1,1 M€

RESSOURCES	ACTIONS ET PROJETS 2023
ADMINISTRATION	25,3 M€
SOLIDARITE TERRITORIALE	0,4 M€



ESPACE PUBLIC ET PROXIMITE	ACTIONS ET PROJETS 2023
INFRASTRUCTURE - ESPACE PUBLIC	79,6 M€

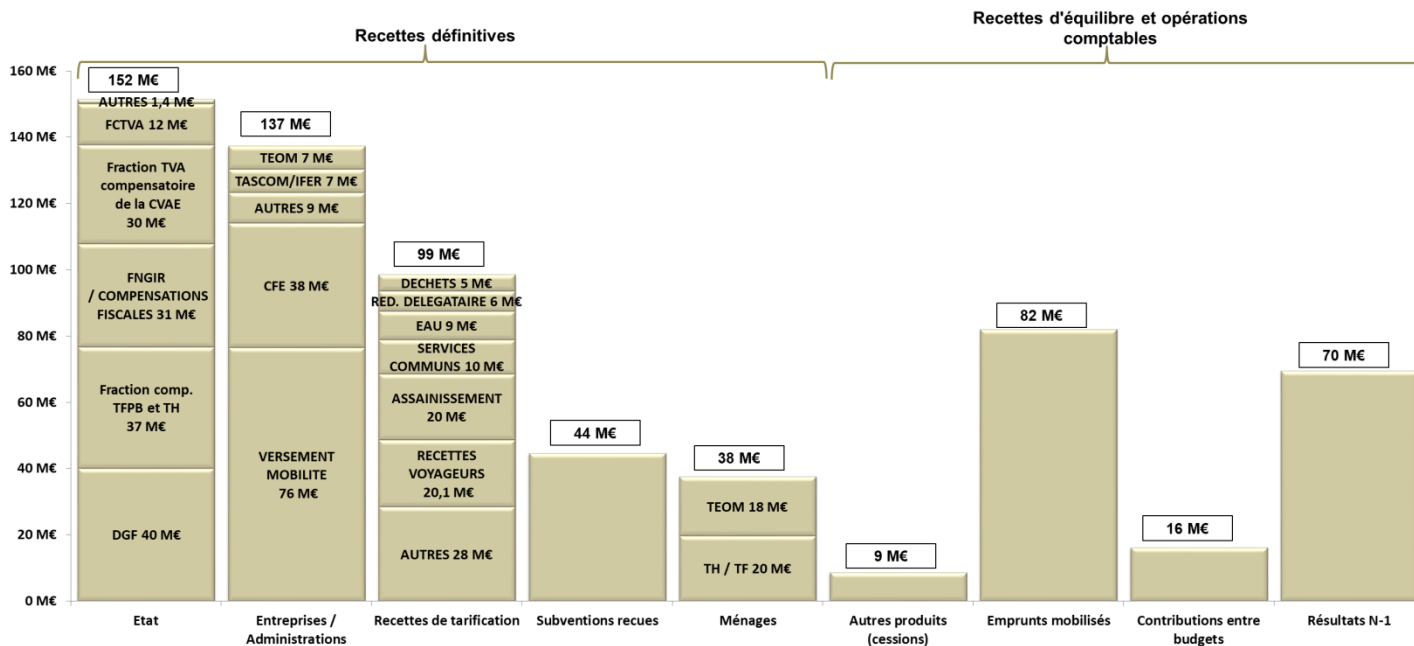
TRANSITION ECOLOGIQUE	ACTIONS ET PROJETS 2023
MOBILITE - TRANSPORTS	101,7 M€
GESTION DES DECHETS	36,2 M€
ASSAINISSEMENT	33,8 M€
ENVIRONNEMENT / SDIS	18,3 M€
EAU	11,8 M€
RESEAUX	-0,1 M€

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	ACTIONS ET PROJETS 2023
HABITAT - RENOUV. URBAIN	12,2 M€
AMENAGEMENT URBAIN	11,7 M€
PROJET LOIRE	3,3 M€

Parmi les projets d'équipement (>1 M€) en 2023, figurent :

Libellé opération	Dépenses
INFRASTRUCTURES DES COMMUNES	26,2 M€
INFRASTRUCTURES METROPOLE	13,7 M€
CO'MET	11,9 M€
ECOLE ESTP	10,7 M€
ANRU 2	7,8 M€
ZAE ADELIS	5,2 M€
ACQUISITION BUS HYBRIDES	5,1 M€
UNIVERSITE MADELEINE MANDAT	5,0 M€
ECOLE ISC PARIS	4,3 M€
ZAC 1 INTERIVES - FLEURY	4,2 M€
REHABILITATION RESEAUX UNITAIRES ET EU	3,3 M€
ACQUISITION BUS THERMIQUES	2,5 M€
RESEAU TRAM.ADAPT LIGNE A	2,3 M€
REQUALIFICATION MAIL CENTRE VILLE ORLEANS - JAURES	2,1 M€
REHABILITATIONS COURANTES CANALISATIONS	2,0 M€
STEP LA CHAPELLE + VILLEMURLIN	1,9 M€
TNI SBR ESPLANADE DE GAULLE	1,8 M€
SPL EnR - SPV (CAPITAL)	1,4 M€
ITINERAIRE CYCLABLE	1,4 M€
STEP LA CHAPELLE	1,4 M€
PPI COURANT	1,3 M€
PLH REQUALIFICATION OPAH RU CARMES	1,2 M€
TRICHE LAVAU TRANCHE 1	1,1 M€
TNI CHE LAVAU TRANCHE 2	1,1 M€
POLE 45	1,1 M€
ACQUISITION RESIDENCE APPRENTIS	1,0 M€
PARC DE LOIRE	1,0 M€

Globalement, Orléans Métropole est majoritairement financée par l'Etat et les entreprises.



Les autres recettes de tarification (28 M€) concernent principalement :

- Les recettes accessoires d'eau et d'assainissement (locations compteurs, taxes et prestations diverses)
- La taxe de séjour
- Les loyers encaissés
- Les recettes du crématorium
- Les recettes de mise à disposition de services
- Les travaux de voirie refacturés

La capacité d'autofinancement (épargne nette) est obtenue par différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement additionnées du montant de remboursement en capital des emprunts (dépense d'investissement). Les budgets annexes du Parc Technologique Orléans Charbonnière et des ZAC en régie (production des terrains en vue de leur commercialisation) sont exclus des calculs effectués ci-après.

CUMUL 10 budgets (hors PTOC/ZAC)	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023	Evol
Recettes de gestion courantes	394,9 M€	403,9 M€	437,3 M€	33,4 M€
- Dépenses de gestion courantes	302,4 M€	312,5 M€	335,2 M€	22,7 M€
Epargne de gestion	92,4 M€	91,4 M€	102,2 M€	10,7 M€
- Intérêts de la dette (CT+ LT)	7,1 M€	8,1 M€	19,9 M€	11,8 M€
- Dépenses exceptionnelles	0,4 M€	0,6 M€	0,6 M€	-0,1 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,2 M€	0,9 M€	0,4 M€	-0,5 M€
Epargne brute	85,1 M€	83,6 M€	82,1 M€	-1,5 M€
+ Attribution invt	10,7 M€	10,7 M€	10,7 M€	0,0 M€
Epargne brute corrigée	95,8 M€	94,3 M€	92,8 M€	-1,5 M€
- Remboursement de capital	49,7 M€	51,9 M€	55,2 M€	3,3 M€
Epargne nette / Autofinancement	46,1 M€	42,5 M€	37,7 M€	-4,8 M€

L'épargne brute corrigée (intégrant l'attribution de compensation d'investissement) atteint 92,8 M€ en 2023 contre 94,3 M€ en 2022.

Après prise en compte du remboursement du capital de la dette, l'épargne disponible consolidée atteint 37,7 M€ contre 42,5 M€ en 2022. Cette évolution est principalement due à la progression des annuités de dette avec + 15,1 M€ par rapport à l'exercice 2022 compensée par une amélioration de l'épargne de gestion.

L'encours de la dette globale est constitué des emprunts souscrits pour financer les investissements du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes.

En 2023, 82 M€ d'emprunts nouveaux ont permis de financer près de 162,4 M€ de projets d'investissement.

Dans ces conditions, compte tenu des remboursements de capital intervenus en 2023 et à périmètre constant, l'encours de la dette globale s'établit à 710 M€ contre 684 M€ au 31 décembre 2022.

La dette du budget principal représente 60 % de l'encours global, celle du budget transports 33% et celle du budget assainissement 2%.

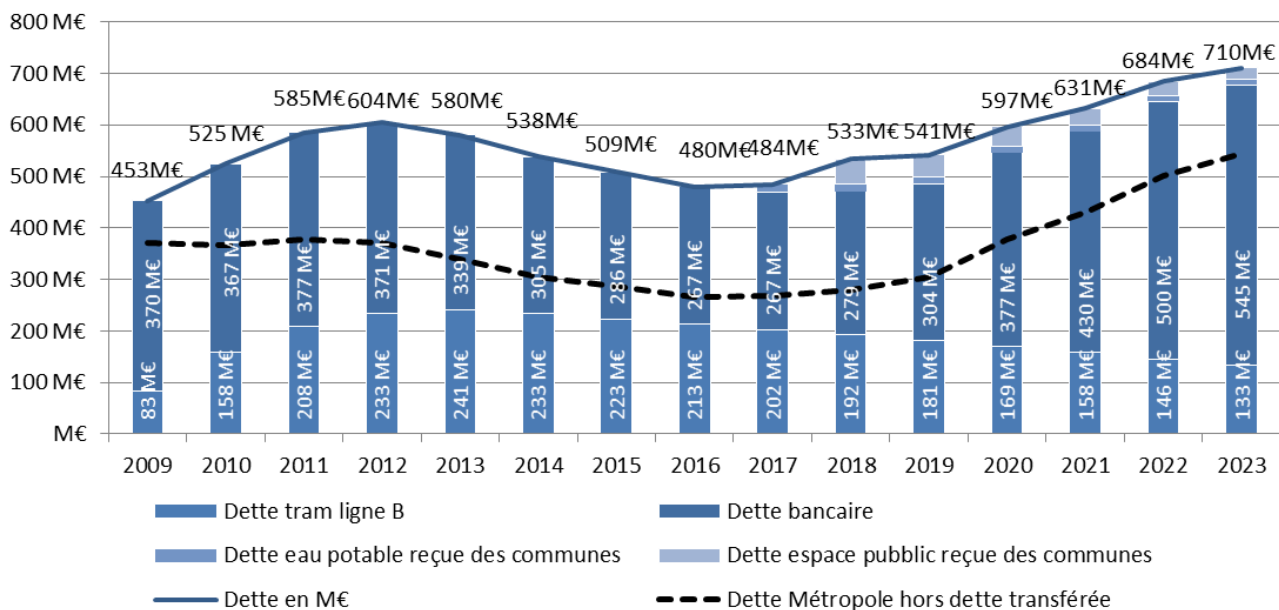
L'encours global de dette (y compris dette reçue des communes) s'établit ainsi à 710 M€ au 31/12/2023.

Evolution de la dette globale

En millions d'€ au 31/12/n	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Budget principal	156 M€	156 M€	174 M€	194 M€	266 M€	309 M€	365 M€	402 M€
Budget principal - Rachat UTOM et fumées	13 M€	9 M€	5 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€	0 M€
B. Transport	259 M€	250 M€	240 M€	242 M€	235 M€	235 M€	240 M€	233,93
B. Assainissement	30 M€	28 M€	25 M€	23 M€	21 M€	18 M€	16 M€	15 M€
B. Eau potable						1 M€	4 M€	7 M€
B. PTOC	6 M€	5 M€	5 M€	6 M€	6 M€	5 M€	5 M€	4 M€
B. CFA	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	1 M€	0,5 M€
B. Pépinières	12 M€	18 M€	19 M€	20 M€	19 M€	18 M€	17 M€	15 M€
B. Port	3 M€	2 M€	2 M€	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
Dette bancaire	480 M€	469 M€	471 M€	485 M€	547 M€	587 M€	646 M€	678 M€
<i>Dette eau potable reçue des communes</i>		14 M€	14 M€	13 M€	12 M€	11 M€	11 M€	10 M€
<i>Dette espace public reçue des communes</i>			49 M€	44 M€	38 M€	33 M€	28 M€	22 M€
Dette globale	480 M€	484 M€	533 M€	541 M€	597 M€	631 M€	684 M€	710 M€

(*) le budget annexe port fluvial a été clôturé au 31/12/2018 - la dette afférente est intégrée au B Principal

Evolution de l'encours de la dette globale



La capacité de désendettement rapporte l'encours de dette à l'épargne brute. Elle indique, toute chose égale par ailleurs, la durée théorique nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette.

A l'issue de l'exercice 2023, la capacité de désendettement d'Orléans Métropole, tous budgets confondus, s'établit à 8,7 ans (encours de dette / épargne brute) et 7,7 ans en prenant en compte l'attribution de compensation perçue.

La capacité de désendettement d'Orléans Métropole reste inférieure à 10 années.

LE BUDGET PRINCIPAL

1/ RESULTATS COURANTS	CFU 2022	CFU 2023
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-234,914 M€	-241,718 M€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	277,608 M€	287,289 M€
RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT	42,694 M€	45,570 M€
RESULTATS REPRIS EN FONCTIONNEMENT	6,103 M€	6,550 M€
RESULTAT GLOBAL CUMUL DE FONCTIONNEMENT	48,796 M€	52,120 M€
TOTAL DEPENSES D' INVESTISSEMENT	-195,163 M€	-219,723 M€
TOTAL RECETTES D' INVESTISSEMENT	189,241 M€	217,393 M€
RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT	-5,922 M€	-2,331 M€
RESULTATS REPRIS EN INVESTISSEMENT	-36,325 M€	-42,246 M€
RESULTAT GLOBAL CUMUL D'INVESTISSEMENT	-42,246 M€	-44,577 M€
2/ REPORTS EN N+1	CFU 2022	CFU 2023
DEPENSES D' INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-268,156 M€	-17,498 M€
RECETTES D' INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	128,893 M€	43,409 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	139,263 M€	
SOLDE DES REPORTS	-139,263 M€	25,911 M€
3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CFU 2022	CFU 2023
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST.	-42,246 M€	-18,666 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	6,550 M€	33,454 M€

En fonctionnement, le montant des recettes s'élève à 287,3 M€, pour 241,7 M€ de dépenses. Considérant la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 pour 6,6 M€, l'excédent cumulé de fonctionnement, disponible avant affectation des résultats, s'élève à 52,1 M€.

En investissement, le montant des recettes s'élève à 217,4 M€, pour 219,7 M€ de dépenses. Après reprise du déficit antérieur de 42,2 M€, le déficit cumulé d'investissement s'établit à 44,6 M€.

Après prise en compte des reports d'investissement à hauteur de 17,5 M€ en dépenses et 43,4 M€ en recettes, la section d'investissement présente un besoin d'affectation de 18,7 M€, qui sera prélevé sur le résultat de la section de fonctionnement.

Dans ce contexte, l'excédent de fonctionnement sera affecté pour 18,7 M€ au financement de la section d'investissement et 33,5 M€ seront repris en fonctionnement.

Recettes de fonctionnement

En 2023, les recettes de gestion du budget principal s'élèvent à 280,1 M€ en augmentation de 18 M€ par rapport à 2022 (+ 6,9 %).

Recettes en millions d'€	Budget primitif 2023	CFU 2023	Pour mémoire CFU 2022
(1) Recettes de gestion	266,2	280,1	262,1
. Produit de la fiscalité directe	193,9	202,6	191,9
dt impôt économique (dt comp.et rôles suppl.)	131,0	136,7	129,7
Compensations (ZFU, part recettes, supp part salaires)	39,1	40,5	39,8
CFE	36,8	36,7	34,4
CVAE	27,5	0,0	26,7
FNGIR	14,2	14,2	14,2
DCRTP	7,0	7,3	7,3
Tascom	4,6	5,9	5,0
Roles supp. / compl. CFE	0,8	0,9	1,1
IFER	1,1	1,3	1,2
dt fraction TVA compensatoire de la CVAE	0,0	29,9	0,0
dt taxe d'habitation , taxes foncières (y/c comp. et rôles suppl.)	28,3	29,3	26,4
TH TF TFNB	27,7	28,8	25,9
Compensations TH TF	0,4	0,4	0,4
Roles supp. / compl. TH TF	0,2	0,1	0,1
dt fraction compensatoire de la TFPB et TH sur résidences principales	34,6	36,6	35,8
. Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (yc roles)	24,7	24,7	23,2
. Dotation d'intercommunalité	8,1	8,1	8,1
. Recettes de facturation	24,0	23,7	22,6
. Subventions, participations, FCTVA	4,7	7,3	4,8
. Participation des budgets annexes	2,3	2,1	1,7
. Autres recettes courantes	8,7	11,5	9,9
(2) Recettes financières et exceptionnelles (dt cessions)	0,0	0,6	8,6
Recettes réelles (3 = 1+2)	266,2	280,6	270,7
(4) Recettes d'ordre	8,3	6,7	6,9
(5) Résultat reporté N-1			
Total recettes de l'exercice (3+4+5)	274,5	287,3	277,6

L'évolution des recettes s'explique essentiellement par :

- l'évolution des produits des impôts, taxes et compensations (+ 12,2 M€) avec :
 - la CVAE compensée par la fraction de TVA compensatoire de la CVAE (+ 3,2 M€) ;
 - les impôts ménages (taxes foncières et taxe d'habitation sur résidences secondaires) (+ 2,9 M€) ;
 - la CFE y compris les rôles supplémentaires (+ 2,1 M€) ;
 - la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (+ 1,6 M€) ;
 - la TASCOT (+ 0,9 M€) ;
 - la fraction compensatoire de la TFPB et TH sur les résidences principales (+ 0,8 M€) ;
 - les compensations fiscales (+ 0,8 M€).
- les recettes de tarification (+ 1,1 M€) ;
- les subventions et participations (+ 2,6 M€) avec principalement les subventions CITEO au titre du soutien à la collecte sélective et au recyclage sur la filière emballages et pour les papiers (+ 2,6 M€) ;
- les autres recettes de gestion courante (+ 1,6 M€) dont essentiellement l'évolution des redevances versées par les fermiers et concessionnaires dans le cadre des DSP (+ 1,4 M€) avec en 2023 l'exploitation de CO'Met.
- la participation des budgets annexes aux charges indirectes et au remboursement des intérêts de la dette au titre du budget annexe parking (+ 0,4 M€).

Dépenses de fonctionnement

En 2023, les dépenses de gestion du budget principal s'élèvent à 217,8 M€, en évolution de 8,6 M€ par rapport à 2022 (+ 4,1 %).

Dépenses en millions d'€	Budget primitif 2023	Crédits ouverts 2023	CFU 2023	Pour mémoire 2022
(1) Dépenses de gestion	221,0	228,0	217,8	209,2
. Reversements de fiscalité aux communes	54,5	54,5	54,5	54,5
Attribution de compensation	50,8	50,8	50,8	50,8
Dotations de solidarité	3,8	3,8	3,8	3,8
. Autres reversements de fiscalité	2,1	1,9	1,7	1,8
FPIC	1,9	1,3	1,3	1,8
Autres reversements	0,2	0,5	0,4	0,0
. Charges de personnel	62,3	62,7	62,2	58,3
. Charges à caractère général	54,5	57,2	52,5	51,0
. Subventions fonctionnement-Autres charges	17,4	20,3	19,0	14,8
. Subventions versées aux b. annexes	16,3	16,4	13,4	15,1
. Contribution SDIS	14,0	15,0	14,5	13,7
(2) Intérêts de la dette - Frais financiers	6,9	10,8	10,5	3,7
(3) Charges exceptionnelles	0,1	0,1	0,0	0,2
Total dépenses réelles (4) = 1+2+3	228,0	238,9	228,4	213,0
(5) Dépenses d'ordre	46,6	52,3	13,3	21,9
Total dépenses de l'exercice 4+5	274,5	291,2	241,7	234,9

Cette progression s'explique essentiellement par la hausse :

- des charges à caractère général (contrat de maintenance CO'Met, révisions de prix...) (+ 1,5 M€) ;
- des charges de personnel suite à la revalorisation du point d'indice et autres mesures impactant la masse salariale (+3,9 M€) ;
- des autres charges de gestion courante (dont les subventions) (+ 4,2 M€) ;
- de la contribution au SDIS (+ 0,9 M€) ;

Cette progression est atténuée par une diminution des subventions reversées aux budgets annexes (- 1,7 M€).

Dépenses d'investissement

Dépenses en millions d'euros	CFU 2022	Budget primitif 2023	CFU 2023	Restes à réaliser 2023 sur
(1) Dépenses réelles	178,469	119,063	164,145	17,498
. Dépenses d'équipement	140,069	79,129	124,426	0,300
. Op. pour cpte de tiers (aides à la pierre...)	1,238	3,405	2,156	16,731
. Remboursement d'emprunt	29,910	31,924	31,801	0,000
. Refinancement dette / Gestion dette	0,000	0,000	0,000	0,000
. Taxe d'aménagement	7,138	4,500	5,693	0,408
. Autres dépenses	0,113	0,105	0,068	0,059
(2) Dépenses d'ordre	16,694	11,313	55,579	
(3) Résultat reporté N-1				
Total dépenses de l'exercice (1+2+3)	195,163	130,376	219,723	17,498

En 2023, le niveau des dépenses d'équipement du budget principal atteint 124 M€ (140 M€ en 2022), les restes à réaliser qui viendront s'ajouter au budget 2024 s'établissent quant à eux à 17,5 M€.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 31,8 M€.

Recettes d'investissement

Recettes en millions d'euros	CFU 2022	Budget primitif 2023	CFU 2023	Restes à réaliser 2023 sur 2024
(1) Recettes définitives	117,775	77,414	111,441	26,193
. Subventions d'investissement	21,509	25,255	25,806	23,627
. Amendes de police	2,174	1,531	2,234	0,449
. Fonds de compens. de la TVA	8,299	13,600	11,838	0,000
. Recettes d'emprunt	80,000	29,932	64,000	0,000
. Participations et immo.financières	0,123	0,006	2,688	2,000
. Refinancement de dette / Gestion de dette	0,000	0,000	0,000	0,000
. Avances et acomptes versés	0,000	2,500	0,685	0,000
. Taxe aménagement	5,403	4,500	4,026	0,000
. Autres recettes	0,267	0,091	0,165	0,116
(2) Affectation N-1	39,010		42,246	0,000
(3) Opérations p/c de tiers	0,791	3,405	1,439	17,415
Total recettes réelles	157,575	80,819	155,126	43,608
(4) Recettes d'ordre	31,666	49,557	62,266	
Total recettes de l'exercice	189,241	130,376	217,393	43,608

Les recettes réelles perçues en 2023 hors affectation et emprunts s'élèvent à 48,9 M€.

64 M€ d'emprunts nouveaux ont été mobilisés sur l'exercice 2023.

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (épargne disponible) est obtenue en retranchant des recettes réelles de fonctionnement, la totalité des dépenses réelles de fonctionnement, ainsi que le montant du remboursement en capital des emprunts (dépense d'investissement).

BUDGET PRINCIPAL	CA 2020	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	246,03 M€	257,47 M€	262,07 M€	280,05 M€	17,98 M€
- Dépenses courantes de gestion	210,91 M€	204,18 M€	209,21 M€	217,83 M€	8,62 M€
dont subvention versée au budget Transports	17,50 M€	13,00 M€	12,00 M€	9,00 M€	-3,00 M€
Epargne de gestion	35,13 M€	53,29 M€	52,86 M€	62,22 M€	9,36 M€
- Intérêts de la dette (CT+ LT)	3,05 M€	2,88 M€	3,68 M€	10,51 M€	6,83 M€
- Dépenses exceptionnelles	0,05 M€	0,03 M€	0,15 M€	0,04 M€	-0,11 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,23 M€	0,16 M€	0,29 M€	0,13 M€	-0,16 M€
Epargne brute	32,27 M€	50,55 M€	49,33 M€	51,81 M€	2,48 M€
Attribution compensation invt reçue	10,72 M€	10,72 M€	10,72 M€	10,72 M€	0,00 M€
Epargne brute corrigée	42,98 M€	61,27 M€	60,05 M€	62,52 M€	2,48 M€
- Remboursement de capital	24,48 M€	29,01 M€	29,91 M€	31,80 M€	1,89 M€
Epargne nette / Autofinancement	18,50 M€	32,26 M€	30,14 M€	30,72 M€	0,59 M€

En 2023, l'épargne brute (y compris attribution de compensation d'investissement) s'élève à 62,5 M€ et l'épargne nette à 30,7 M€.

En rapportant l'encours de la dette du budget principal au 31 décembre 2023 (424 M€) à l'épargne brute dégagée au compte financier unique (non corrigée de l'AC), la capacité de désendettement s'établit à 8,2 ans en 2023. En prenant en compte l'épargne brute corrigée de l'AC, la capacité de désendettement s'établit à 6,8 ans en 2023.

LES BUDGETS ANNEXES

Orléans Métropole dispose de 11 budgets annexes au 31/12/2023. Il est présenté ci-après les budgets dont le financement repose majoritairement sur une taxe ou redevance (budget assainissement et eau) ainsi que sur le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal (budgets transports, CFA, pépinières et parc floral).

Le budget annexe Assainissement

1/ RESULTATS COURANTS	CFU 2022	CFU 2023
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-20,116 M€	-21,851 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	23,681 M€	23,903 M€
RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT	3,565 M€	2,052 M€
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	5,992 M€	0,027 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT	9,557 M€	2,080 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-15,824 M€	-21,679 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	18,282 M€	17,056 M€
RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT	2,458 M€	-4,623 M€
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	1,310 M€	3,768 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT	3,768 M€	-0,855 M€
2/ REPORTS EN N+1	CFU 2022	CFU 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-15,070 M€	-0,681 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	1,572 M€	1,464 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	0,200 M€	0,000 M€
SOLDE DES REPORTS	-13,297 M€	0,783 M€
3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CFU 2022	CFU 2023
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	9,529 M€	0,072 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,027 M€	2,008 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 23,903 M€ pour un total de dépenses de 21,851 M€. Le résultat courant de fonctionnement de l'exercice s'élève à 2,052 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 pour 0,027 M€, l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève ainsi à 2,080 M€.

En investissement, le montant total des recettes s'élève à 17,056 M€ pour un total de dépenses de 21,679 M€, le résultat courant présente un déficit de 4,623 M€. Après reprise de l'excédent antérieur de 3,768 M€, le résultat cumulé d'investissement s'établit en déficit de 0,855 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 0,681 M€ en dépenses et à 1,464 M€ en recettes. Le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affectation de 0,072 M€, à prélever sur le résultat de fonctionnement. Dans ces conditions, la section d'investissement est équilibrée et le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2024 s'élève à 2,008 M€.

En 2023, un emprunt nouveau a été souscrit pour 2 M€. L'endettement du budget annexe s'établit ainsi à 15,381 M€ fin 2023, en diminution de 0,415 M€ par rapport à 2022.

En 2023, la capacité d'autofinancement du budget annexe s'établit à 3,063 M€.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	CFU 2022	CFU 2023	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	21,925 M€	22,445 M€	0,519 M€
- Dépenses courantes de gestion	14,061 M€	16,353 M€	2,292 M€
Epargne de gestion	7,864 M€	6,091 M€	-1,773 M€
- Intérêts	0,235 M€	0,499 M€	0,264 M€
- Charges exceptionnelles	0,313 M€	0,250 M€	-0,063 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,298 M€	0,135 M€	-0,162 M€
Epargne brute	7,614 M€	5,478 M€	-2,137 M€
- Remboursement de capital	2,394 M€	2,415 M€	0,021 M€
Epargne nette	5,220 M€	3,063 M€	-2,157 M€

La capacité de désendettement rapporte l'encours de dette en fin d'exercice à l'épargne brute dégagée. Elle indique, toute chose égale par ailleurs, la durée théorique nécessaire pour rembourser l'ensemble de la dette. En rapportant l'encours de la dette du budget annexe au 31 décembre 2023 (15,380 M€) à l'épargne brute dégagée au compte financier unique (5,478 M€), la capacité de désendettement s'établit à 2,8 ans fin 2023.

Le budget annexe Transport

1/ RESULTATS COURANTS	CFU 2022	CFU 2023
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-89,309 M€	-101,494 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	102,795 M€	113,044 M€
RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT	13,487 M€	11,550 M€
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	3,088 M€	0,062 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT	16,575 M€	11,612 M€

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-55,117 M€	-34,488 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	49,064 M€	39,893 M€
RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT	-6,053 M€	5,405 M€
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-10,459 M€	-16,513 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT	-16,513 M€	-11,108 M€

2/ REPORTS EN N+1	CFU 2022	CFU 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-22,169 M€	0,000 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	2,295 M€	0,001 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	19,874 M€	0,000 M€
SOLDE DES REPORTS	0,000 M€	0,001 M€

3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CFU 2022	CFU 2023
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	16,513 M€	11,107 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,062 M€	0,505 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes de l'exercice 2023 s'élève à 113,044 M€ pour un montant total de dépenses de 101,494 M€, le résultat courant de fonctionnement s'élève donc à 11,550 M€. Après reprise du résultat de 2022 (0,062 M€), l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève à 11,612 M€.

En investissement, le montant total des recettes d'investissement s'élève à 39,893 M€ pour un montant total de dépenses de 34,488 M€. Dans ce contexte, le résultat courant d'investissement présente un excédent de 5,405 M€. Après reprise du déficit antérieur de 16,513 M€, le déficit cumulé d'investissement s'établit à 11,108 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 0,001 M€ en recettes.

Le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affectation de 11,107 M€, qui sera prélevé sur le résultat de la section de fonctionnement.

Dans ce contexte, le résultat de fonctionnement repris sur l'exercice 2024 s'élève à 0,505 M€.

En 2023, 13 M€ d'emprunts nouveaux ont été souscrits pour financer les investissements. Au 31 décembre 2023, l'encours de dette du budget annexe Transports s'établit à 233,9 M€ contre 239,8 M€ fin 2022.

En 2023, la capacité d'autofinancement du budget annexe, équilibré par une subvention du budget principal s'établit à 1,179 M€.

BUDGET ANNEXE TRANSPORT	CFU 2022	CFU 2023	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	101,782 M€	111,811 M€	10,029 M€
- Dépenses courantes de gestion	75,957 M€	84,218 M€	8,261 M€
Epargne de gestion	25,825 M€	27,593 M€	1,768 M€
- Intérêts (CT + LT)	3,673 M€	7,714 M€	4,041 M€
- Charges exceptionnelles	0,013 M€	0,005 M€	-0,008 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,006 M€	0,172 M€	0,166 M€
Epargne brute	22,146 M€	20,046 M€	-2,100 M€
- Remboursement de capital (hors RA)	17,611 M€	18,867 M€	1,257 M€
Epargne nette	4,535 M€	1,179 M€	-3,356 M€

Le budget annexe Pépinières

Orléans Métropole gère trois pépinières situées à Saint-Jean-de-Braye, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Olivet ainsi que le LAB'O, un accélérateur d'innovation.

La gestion quotidienne des pépinières et du Lab'O est assurée par l'association Orléans Pépinières dans le cadre d'un marché public de prestations et de services.

1/ RESULTATS COURANTS		
	CFU 2022	CFU 2023
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-2,297 M€	-2,799 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3,047 M€	3,716 M€
RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT	0,749 M€	0,917 M€
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,044 M€	0,073 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT	0,793 M€	0,990 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-1,728 M€	-1,733 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1,730 M€	1,562 M€
RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT	0,002 M€	-0,172 M€
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-0,722 M€	-0,720 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT	-0,720 M€	-0,892 M€
2/ REPORTS EN N+1		
	CFU 2022	CFU 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-0,231 M€	0,000 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	0,000 M€	0,000 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	0,231 M€	0,000 M€
SOLDE DES REPORTS	0,000 M€	0,000 M€
3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU		
	CFU 2022	CFU 2023
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTE EN INVEST.	0,720 M€	0,892 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,073 M€	0,098 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 3,716 M€ pour un total de dépenses de 2,799 M€, présentant un résultat courant de 0,917 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement 2022 (0,073 M€), l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève à 0,990 M€.

En investissement, les recettes s'élèvent à 1,562 M€ pour 1,733 M€ de dépenses, faisant apparaître un déficit d'investissement de 0,172 M€. Après reprise du résultat antérieur 2022 (-0,720 M€), le déficit cumulé d'investissement s'établit à 0,892 M€.

Le budget annexe ne comporte aucun report tant en dépenses qu'en recettes.

Dans ce contexte, le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affectation de 0,892 M€, à prélever sur le résultat de fonctionnement.

Dans ces conditions, le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2024 s'élève à 0,098 M€.

En 2023, aucun emprunt nouveau n'a été souscrit. L'encours de dette du budget annexe s'établit à 15,4 M€.

La capacité d'autofinancement correspond à la part des recettes de fonctionnement qui peut être affectée au financement des investissements de l'exercice. En 2023, l'autofinancement s'élève à 0,091 M€.

BUDGET ANNEXE PEPINIERES	CFU 2022	CFU 2023	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	2,782 M€	3,443 M€	0,661 M€
- Dépenses courantes de gestion	1,379 M€	1,633 M€	0,254 M€
Epargne de gestion	1,403 M€	1,810 M€	0,408 M€
- Intérêts (CT + LT)	0,191 M€	0,556 M€	0,365 M€
- Charges exceptionnelles	0,000 M€	0,000 M€	0,000 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,000 M€	0,000 M€	0,000 M€
Epargne brute	1,212 M€	1,254 M€	0,043 M€
- Remboursement de capital (hors RA)	1,162 M€	1,163 M€	0,001 M€
Epargne nette	0,049 M€	0,091 M€	0,042 M€

Le budget annexe Centre de Formation des Apprentis

Le CFA a pour mission de développer une offre de formation en lien avec le secteur économique du bassin d'emploi dans le cadre de la réforme de l'apprentissage avec un financement par des Opérateurs de Compétences (OPCO).

Le budget 2023 a permis de poursuivre le développement de nouvelles formations dans les métiers du commerce (Titre Professionnel Bac +2 Gestionnaire des Unités Commerciales) et du droit (BTS Collaborateur Juriste Notarial). Cela a complété notre offre de formation dans les métiers du commerce-vente (du CAP au Bachelor) et du juridique (BTS Professions Immobilières et BTS CJN).

Les résultats sont au rendez-vous avec une augmentation des effectifs.

1/ RESULTATS COURANTS	CFU 2022	CFU 2023
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-3,918 M€	-4,287 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	3,985 M€	4,285 M€
RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT	0,067 M€	-0,002 M€
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,155 M€	0,143 M€
RESULTAT GLOBAL CUMUL DE FONCTIONNEMENT	0,223 M€	0,141 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-0,230 M€	-0,377 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,174 M€	0,478 M€
RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT	-0,056 M€	0,101 M€
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	0,096 M€	0,040 M€
RESULTAT GLOBAL CUMUL D'INVESTISSEMENT	0,040 M€	0,141 M€
2/ REPORTS EN N+1	CFU 2022	CFU 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-0,163 M€	0,000 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	0,043 M€	0,023 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	0,000 M€	0,000 M€
SOLDE DES REPORTS	-0,119 M€	0,023 M€
3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CFU 2022	CFU 2023
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	0,079 M€	0,000 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,143 M€	0,141 M€

En fonctionnement, le total des recettes de l'exercice s'élève à 4,285 M€ pour 4,287 M€ de dépenses, induisant un déficit de fonctionnement de 0,002 M€ et un excédent de 0,141 M€ après reprise du résultat 2022 de 0,143 M€.

En investissement, le total des recettes s'élève à 0,478 M€ pour 0,377 M€ de dépenses. Après reprise de l'excédent antérieur (0,040 M€), la section d'investissement présente un excédent de 0,141 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 0,023 M€ en recettes. Dans ce contexte, le résultat final d'investissement ne fait apparaître aucun besoin d'affectation.

Dans ces conditions, le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2024 s'élève à 0,141 M€.

L'encours de dette du budget annexe CFA s'élève à 0,495 M€ au 31/12/2023.

BUDGET CFA	CFU 2022	CFU 2023	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	3,973 M€	4,231 M€	0,258 M€
- Dépenses courantes de gestion	3,769 M€	4,148 M€	0,379 M€
Epargne de gestion	0,204 M€	0,083 M€	-0,122 M€
- Intérêts	0,008 M€	0,011 M€	0,003 M€
- Charges exceptionnelles	0,002 M€	0,000 M€	-0,002 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,000 M€	0,000 M€	0,000 M€
Epargne brute	0,195 M€	0,072 M€	-0,123 M€
- Remboursement de capital	0,040 M€	0,040 M€	0,000 M€
Epargne nette	0,155 M€	0,032 M€	-0,123 M€

La capacité d'autofinancement, qui correspond à la part des recettes de fonctionnement qui peut être affectée au financement des investissements de l'exercice, s'établit à 0,032 M€.

Le budget annexe Eau

Le budget annexe eau potable est assujéti au régime général de la TVA : les crédits sont inscrits HT et l'intégralité de la TVA affectant le fonctionnement et l'investissement est récupérée par la voie fiscale.

1/ RESULTATS COURANTS	CFU 2022	CFU 2023
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-9,004 M€	-10,274 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	9,684 M€	11,563 M€
RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT	0,680 M€	1,289 M€
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,224 M€	0,491 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT	0,904 M€	1,779 M€

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-5,159 M€	-6,375 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6,507 M€	5,602 M€
RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT	1,348 M€	-0,772 M€
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	-1,384 M€	-0,036 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT	-0,036 M€	-0,808 M€

2/ REPORTS EN N+1	CFU 2022	CFU 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-3,799 M€	0,000 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	0,307 M€	0,052 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	3,114 M€	0,000 M€
SOLDE DES REPORTS	-0,378 M€	0,052 M€

3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CFU 2022	CFU 2023
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	0,414 M€	0,756 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,491 M€	1,024 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 11,563 M€ pour un total de dépenses de 10,274 M€. Le résultat courant de fonctionnement de l'exercice s'élève à 1,289 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 pour 0,491 M€, l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève ainsi à 1,779 M€.

En investissement, le montant total des recettes s'élève à 5,602 M€ pour un total de dépenses de 6,375 M€, le résultat courant présente un déficit de 0,772 M€. Après reprise du déficit antérieur de 0,036 M€, le résultat cumulé d'investissement s'établit en déficit de 0,808 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 0,052 M€ en recettes. Dans ce contexte, le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affectation de 0,756 M€, à prélever sur le résultat de fonctionnement.

Dans ces conditions, la section d'investissement est équilibrée et le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2024 s'élève à 1,024 M€.

En 2023, un emprunt nouveau a été souscrit pour 3 M€. Au 31 décembre 2023, l'encours de dette du budget annexe Eau Potable s'établit à 16,588 M€.

En 2023, la capacité d'autofinancement du budget annexe s'établit à 1,906 M€.

BUDGET ANNEXE EAU	CFU 2022	CFU 2023	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	9,615 M€	11,427 M€	1,812 M€
- Dépenses courantes de gestion	6,782 M€	7,756 M€	0,974 M€
Epargne de gestion	2,832 M€	3,671 M€	0,838 M€
- Intérêts	0,334 M€	0,627 M€	0,292 M€
- Charges exceptionnelles	0,156 M€	0,271 M€	0,115 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,001 M€	0,000 M€	-0,001 M€
Epargne brute	2,343 M€	2,773 M€	0,430 M€
- Remboursement de capital	0,767 M€	0,867 M€	0,100 M€
Epargne nette	1,576 M€	1,906 M€	0,330 M€

En rapportant l'encours de la dette du budget annexe au 31 décembre 2023 (16,588 M€) à l'épargne brute dégagée au compte financier unique (2,773 M€), la capacité de désendettement s'établit à 6 ans fin 2023.

Le budget annexe Parc Floral

Le Parc Floral, labellisé « jardin remarquable » pour son intérêt culturel, botanique et esthétique, constitue à la fois un site touristique contribuant au rayonnement du territoire et un espace naturel vert de proximité (comportant notamment une dimension préservation et expérimentation botanique), il est devenu de compétence métropolitaine depuis le 1^{er} janvier 2018.

Historiquement cofinancé par le Département du Loiret, il a connu le désengagement progressif du Département avec un premier impact sur le budget 2019, jusqu'à un désengagement total à compter du 1^{er} janvier 2020.

Site le plus fréquenté du Loiret et vitrine de l'excellence végétale et horticole de notre territoire, le Parc Floral de La Source figure parmi les sites reconnus d'envergure métropolitaine. Il a à cœur de sans cesse se renouveler et voit chaque année fleurir de nouveaux jardins thématiques. Le Parc Floral programme chaque année des animations pour le grand public : Salon des Arts du Jardin, Fête de l'Automne, week-end thématiques, conférences, spectacles nocturnes, spectacles jeune public et ateliers pédagogiques pour les scolaires et centres de loisirs.

Le Parc Floral est aussi un parc de loisirs (aires de jeux, rosales et mini-golf) et un parc animalier où les visiteurs peuvent découvrir une mini-ferme et ses animaux domestiques de proximité, des oiseaux tropicaux dont les flamands roses du Chili et l'emblématique serre aux papillons exotiques.

Enfin, le Parc Floral peut aussi être privatisé tout ou partie pour l'accueil de séminaires et d'entreprises.

En 2023, le Parc Floral a accueilli plus de 125 000 visiteurs.

Des nouveautés ont aussi vu le jour avec des animations maison réalisées par les animaliers et des Food trucks pour combler le manque d'offres de restauration du Parc du fait de la fermeture du restaurant), et aussi le démarrage en force des privatisations dans le cadre du tourisme d'affaires.

La gestion du parc floral est transférée à la Ville d'Orléans au 1^{er} avril 2024.

1/ RESULTATS COURANTS	CFU 2022	CFU 2023
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	-1,950 M€	-2,133 M€
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	2,063 M€	2,429 M€
RESULTAT COURANT DE FONCTIONNEMENT	0,113 M€	0,296 M€
RESULTAT REPRIS EN FONCTIONNEMENT	0,033 M€	0,146 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE DE FONCTIONNEMENT	0,146 M€	0,442 M€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	-0,801 M€	-1,524 M€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,720 M€	0,716 M€
RESULTAT COURANT D'INVESTISSEMENT	-0,081 M€	-0,808 M€
RESULTAT REPRIS EN INVESTISSEMENT	0,430 M€	0,349 M€
RESULTAT GLOBAL CUMULE D'INVESTISSEMENT	0,349 M€	-0,459 M€
2/ REPORTS EN N+1	CFU 2022	CFU 2023
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	-0,594 M€	0,000 M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN N+1	0,334 M€	0,200 M€
RECETTES D'EMPRUNTS REPORTEES EN N+1	0,000 M€	0,000 M€
SOLDE DES REPORTS	-0,260 M€	0,200 M€
3/ AFFECTATIONS ET REPORTS A NOUVEAU	CFU 2022	CFU 2023
PART DU RESULTAT DE FONCT. AFFECTEE EN INVEST.	0,000 M€	0,259 M€
RESULTATS A REPORTER EN FONCTIONNEMENT (RECETTES)	0,146 M€	0,184 M€

En fonctionnement, le montant total des recettes s'élève à 2,429 M€ pour un total de dépenses de 2,133 M€. Le résultat courant de fonctionnement de l'exercice s'élève à 0,296 M€. Après reprise de l'excédent de fonctionnement 2022 (0,146 M€), l'excédent disponible avant affectation des résultats s'élève à 0,442 M€.

En investissement, le montant total des recettes s'élève à 0,716 M€ pour un total de dépenses de 1,524 M€, le résultat courant présente un déficit de 0,808 M€. Après reprise du résultat antérieur 2022 (0,349 M€), le déficit cumulé d'investissement s'établit à 0,459 M€.

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent à 0,200 M€ en recettes.

Dans ce contexte, le résultat final d'investissement fait apparaître un besoin d'affaires de 0,223 M€, à prélever sur le résultat de fonctionnement.

Dans ces conditions, le résultat disponible à reprendre en section de fonctionnement sur l'exercice 2024 s'élève à 0,184 M€.

Le budget annexe Parc Floral ne présente aucun encours de dette.

La capacité d'autofinancement, qui correspond à la part des recettes de fonctionnement qui peut être affectée au financement des investissements de l'exercice, s'établit à 0,217 M€.

BUDGET ANNEXE PARC FLORAL	CFU 2022	CFU 2023	Evol
Recettes courantes de fonctionnement	1,736 M€	2,092 M€	0,356 M€
- Dépenses courantes de gestion	1,697 M€	1,881 M€	0,184 M€
Epargne de gestion	0,039 M€	0,210 M€	0,172 M€
- Intérêts	0,000 M€	0,000 M€	0,000 M€
- Charges exceptionnelles	0,007 M€	0,000 M€	-0,007 M€
+ Produits exceptionnels (hors cessions)	0,000 M€	0,007 M€	0,007 M€
Epargne brute	0,032 M€	0,217 M€	0,185 M€
- Remboursement de capital	0,000 M€	0,000 M€	0,000 M€
Epargne nette	0,032 M€	0,217 M€	0,185 M€